



CAHIER DES CHARGES D'UNE DEMONSTRATION CHIENS DE TROUPEAU DANS UNE MANIFESTATION PROFESSIONNELLE

1. OBJECTIFS DE LA DEMONSTRATION

Une démonstration correctement réalisée doit :

- ✓ Montrer dans quelles situations de travail un chien de troupeau peut être utilisé sur une exploitation (recherche, déplacement d'animaux, contention, déplacement, tri, chargement en bétailière...);
- ✓ Promouvoir le chien de troupeau comme étant un « outil » qui permet de gagner du temps, de simplifier et de sécuriser le travail sur le troupeau au quotidien ;
- ✓ Donner envie à l'éleveur et au salarié de s'équiper d'un chien de troupeau et de se former ;
- ✓ Faire connaître les différentes formations existantes sur le chien de troupeau et susciter une demande dans le public présent (éleveurs et salariés agricoles) ;

Mais pour bien réussir une démonstration et afin d'atteindre ces objectifs, il est important de souligner que la clé de sa réussite se situe principalement dans sa PREPARATION. D'un point de vue pratique, il vaut mieux rester sur des exercices simples mais toujours réussis.

2. POURQUOI UN CAHIER DES CHARGES ?

- ✓ Pour présenter à l'organisateur de la manifestation la manière dont se déroule une démonstration chiens de troupeau et quels sont les besoins à satisfaire pour que celle-ci se passe correctement (concernant la parcelle, la clôture, la sonorisation, le matériel de contention...);
- ✓ Pour que l'organisateur de la démonstration (MSA, Chambre d'Agriculture, Association d'Utilisateurs de Chiens de Troupeau...) ait un guide pratique qui précise le déroulé de cette démonstration (objectifs, séquences et messages clés) et la manière de l'organiser (contingences matérielles, contraintes, temps de préparation nécessaire...);
- ✓ Pour que le démonstrateur ait un document technique « contractuel » sur lequel il s'engage et dont il respectera le déroulé précis détaillé ci-après.

AVERTISSEMENT:

Compte tenu de l'investissement technique, humain et financier important que nécessite une telle démonstration, il est fortement recommandé de la prévoir dans le cadre d'une manifestation agricole attirant un public important qui correspond bien à la cible visée (éleveurs de bovins, ovins...) !

3. QUE FAUT-IL PREVOIR ?

- ✓ **Un démonstrateur** : il doit être capable de justifier ses aptitudes à animer ce type de manifestation et doit être détenteur d'un certificat de capacités, ce qui est le cas des formateurs « chiens de troupeau » agréés par l'Institut de l'Élevage (liste sur la page <http://chiens-de-troupeau.idele.fr>).
- ✓ **Un chien de troupeau** : l'intervenant doit posséder au minimum un chien expérimenté, confirmé au travail sur les animaux concernés par la démonstration (bovins, ovins...) et éventuellement un ou plusieurs jeune(s) chien(s), en cours de dressage. Le(s) jeune(s) chien(s) peuvent aussi être celui ou ceux d'un éleveur local. Dans tous les cas, les chiens doivent être obligatoirement identifiés et à jour de leurs vaccinations.
- ✓ **Des animaux** :
 - Réunir 5 à 7 génisses de 12 à 24 mois ou 15 à 20 brebis adultes ou antenaises, non gestantes et non suitées, calmes et de préférence de races allaitantes. Le groupe d'animaux doit provenir d'un même élevage et être issu d'un même lot. Il est impératif qu'il soit habitué à être manipulé au chien de troupeau : ainsi, lorsque l'éleveur déplace ses animaux, il est devant son troupeau et montre la direction et le chien est à l'opposé (derrière les animaux) afin que ces derniers suivent l'éleveur.
 - Les animaux doivent être à jour des obligations sanitaires et d'identification.

A NE PAS FAIRE !

- ✓ **Choisir des animaux trop familiers (par exemple des « brebis biberons ») ;**
- ✓ **Introduire dans le lot une bête plus âgée en pensant qu'elle calmera les plus jeunes ;**
- ✓ **Mettre ensemble des animaux non issus d'un même lot ;**
- ✓ **Choisir des animaux non habitués au chien de troupeau en pensant que vous allez pouvoir les dresser le jour même et transformer la démonstration en une épreuve de force.**

✓ **Un terrain :**

- **Taille de la parcelle** : pour des bovins, prévoir une parcelle de 1 ha minimum (100 mètres × 100 mètres minimum) et pour des ovins, 0,25 ha minimum (50 m × 50 m). Cette parcelle, dédiée à la démonstration ne doit pas être située à proximité directe d'une parcelle avec d'autres animaux.
- **Clôture de la parcelle** :
 - pour des bovins : 2 fils électriques au minimum (idéalement des rubans), installés sur des piquets plantés tous les 7 à 10 mètres et marqués de panonceaux « attention : clôture électrifiée » ;
 - pour des ovins : idéalement du grillage à moutons (à défaut des filets électrifiés marqués de panonceaux « attention : clôture électrifiée »).

Afin d'éviter que le public ne soit en contact avec la clôture électrifiée, il est nécessaire de la doubler par de la rubalise (ruban de chantier), installée sur des piquets à environ 1,5 mètres, sur la totalité du périmètre.

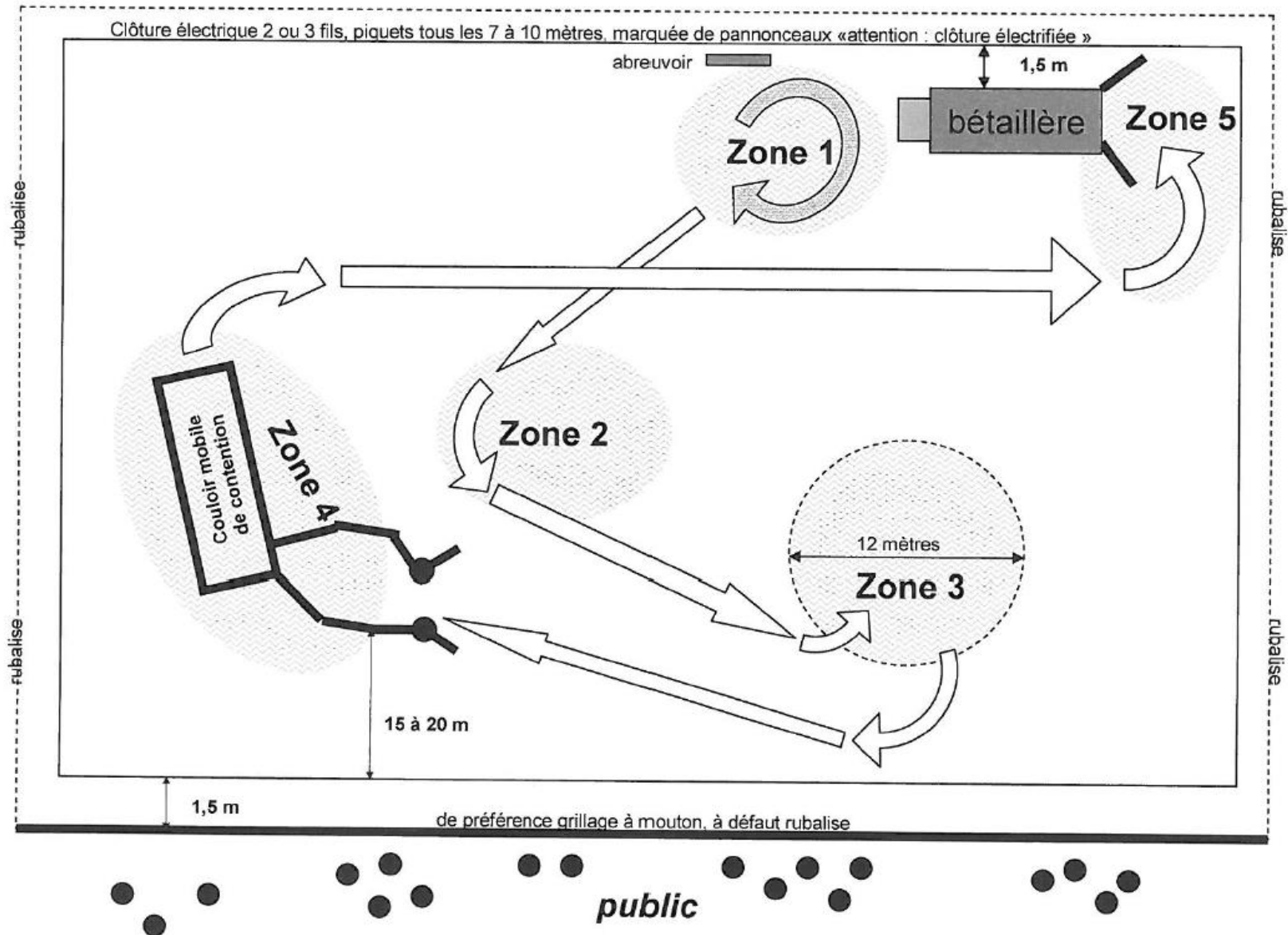
Pour empêcher que des enfants ou des chiens ne tentent de franchir la clôture et pour concentrer le public près de la sono, il est conseillé de limiter l'accès du public sur un seul côté et d'y installer un grillage à mouton ou des barrières de ville à la place de la rubalise.

- ✓ **Une Sonorisation** : il est impératif qu'elle soit de qualité, protégée en cas d'intempéries ; le démonstrateur doit être équipé d'un micro-cravate HF.

A NE PAS FAIRE !

- ✓ **Faire une démonstration dans un espace très restreint : dans ce cas, vous risquez d'être confronté à des animaux qui refusent de franchir un obstacle car il est positionné trop près du public ;**
- ✓ **Laisser des animaux à côté de la parcelle de démonstration : ils risquent « d'aspirer » les animaux que vous manipulez ;**
- ✓ **Espacer trop les piquets supportant la rubalise : si elle flotte au vent, elle risque d'effrayer les animaux ;**
- ✓ **Sous-estimer les besoins de sécurité en terme de clôtures, de protection du public et des animaux : une brebis affolée peut foncer dans un filet et arracher tout le périmètre délimité seulement par un filet ;**
- ✓ **Ne pas prévoir de sonorisation ou avoir une sonorisation inadaptée : sans commentaire ou avec des commentaires inaudibles, la démonstration perd tout son intérêt.**

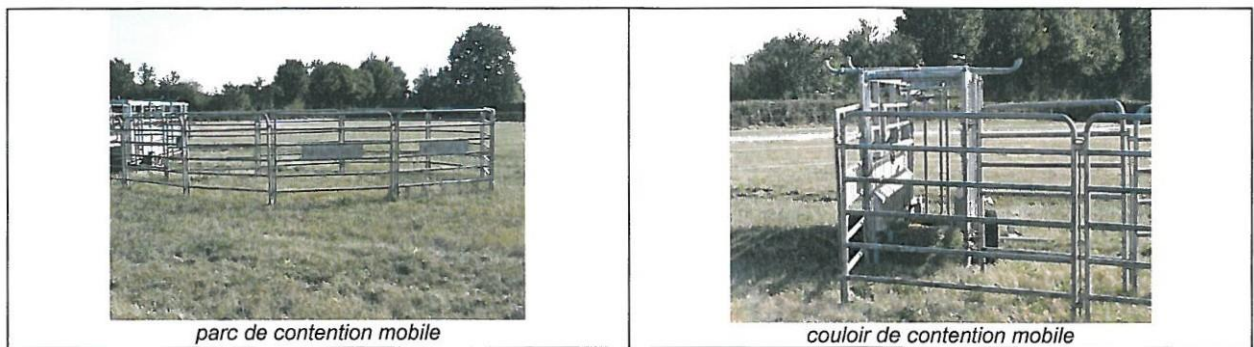
Schéma de scénario possible de démonstration avec des bovins



- ✓ En zone 1, installer un abreuvoir prêt duquel les animaux auront tendance à se rassembler entre deux démonstrations.

- ✓ En zone 3, construire un enclos de 12 à 13 mètres de diamètre, constitué par des piquets et du filet, ou, à défaut de la rubalise.
Remarque : à l'intérieur de la parcelle, seule la zone 3 est clôturée par un filet ou de la rubalise, toutes les autres zones de la parcelle ne sont pas clôturées.

- ✓ En zone 4, installer un parc d'attente mobile (ou, à défaut, des barrières constituant un parc d'attente), d'environ 6 mètres de diamètre, à 15 ou 20 mètres de la clôture. Prévoir également un couloir de contention mobile à entrée latérale pouvant contenir 3 bêtes minimum (à défaut, constituer un entonnoir avec des barrières mobiles).



- ✓ En zone 5, installer une bétailière avec, à minima, une barrière mobile latérale pour jonction bétailière-clôture ; installer de préférence 2 barrières pour créer un entonnoir facilitant l'embarquement.
Attention : laisser un espace minimum de 1,5 mètre entre la bétailière et la clôture électrique.

4. COMMENT S'ORGANISER ?

4.1. Bien avant le jour de la démonstration

- ✓ Signaler la démonstration à la DD(CS)PP (notamment pour que le vétérinaire soit prévenu et puisse venir vérifier les papiers des chiens le jour J) : c'est à l'organisateur de le faire ;
- ✓ Vérifier que l'organisateur souscrit effectivement une police d'assurance couvrant les risques pour le matériel, les bovins, les chiens, le démonstrateur et le public ;
- ✓ Présenter ce cahier des charges à l'organisation qui accueille cette démonstration et convenir de « qui fait quoi » ainsi que du contenu de la démonstration :
 - Il faut réunir les chiens, les animaux, la sonorisation, le matériel nécessaire pour constituer la clôture (piquets, fils, isolateurs, tendeurs, générateur électrique, petits piquets et rubalise, grillage à moutons) et pour l'installer (tarière, enfonce pieux), les éléments inhérents à la démonstration (abreuvoir, parc et couloir de contention, bétailière...) ainsi que de quoi rafraîchir et alimenter les gens.
 - Il faut installer les clôtures et le matériel dans la parcelle : à titre indicatif, il faut compter une demi-journée de travail pour installer une clôture électrique à 3 fils autour d'une parcelle de 100 × 100 mètres plantée tous les 7 mètres.
 - Informer l'Association d'Utilisateurs de Chiens de Troupeau (AUCT) locale.
- ✓ Programmer et coordonner les différentes animations (s'il y en a plusieurs) pour optimiser la présence du public et annoncer des horaires sur un programme.

A NE PAS FAIRE !

- ✓ **Oublier de faire le point sur les assurances : ne pas oublier que malheureusement, l'accident reste possible ;**
- ✓ **Programmer plusieurs animations en même temps : le public risque de se diviser, des discours parasites risquent de rendre inaudibles les commentaires... Attention à la musique d'ambiance qui crée un fond sonore permanent.**

4.2. La veille de la démonstration

- ✓ Si ce n'est pas déjà fait, installer sur la parcelle de démonstration tout le matériel nécessaire montrant des situations réelles de travail (parc d'attente, cercle de travail du jeune chien, couloir de contention, bétailières...), sans oublier un point d'eau pour les animaux et les chiens (voir un bac de baignade pour les chiens en cas de temps très chaud) et vérifier que tout fonctionne ;
- ✓ Signaler par un panneau, judicieusement placé, la présence d'une démonstration de chiens de troupeau et les horaires ;

- ✓ Demander à l'AUCT locale de disposer vers la zone de rassemblement du public tout élément d'information permettant de la faire connaître (banderole, flyers...) ;
- ✓ Parquer les animaux dans la parcelle de la démonstration avec du foin et de l'eau la veille de la démonstration de manière à ce qu'ils s'habituent à l'ambiance sonore et visuelle ;
- ✓ Prendre en main le troupeau c'est à dire présenter le chien aux bêtes et repérer la structuration du troupeau (dominants, animaux craintifs...). Idéalement, le faire la veille, au plus tard le matin la démonstration ;
- ✓ Vérifier le bon fonctionnement de tout le matériel (y compris de la sonorisation de préférence mise en place la veille, au plus tard le matin même du jour J).

A NE PAS FAIRE !

- ✓ **Considérer la prise en main du troupeau inutile et ne pas prendre du temps pour manipuler les animaux au préalable.**

4.3. Le jour J, avant de commencer la ou les démonstration(s)







- ✓ Vérifier le matériel, les animaux, les clôtures et la sonorisation ;
- ✓ S'assurer qu'il n'y a pas d'intervenant dans la parcelle autre que le démonstrateur et émettre un message d'avertissement au micro pour :
 - s'assurer que les chiens dans le public sont bien attachés ou tenus en laisse ;
 - avertir le public de ne pas franchir la clôture et de tenir les enfants.
- ✓ Anticiper certains commentaires ou questions récurrentes du public comme par exemple « c'est trop facile, les bêtes sont dressées ! » et donc, préparer ses réponses.

A NE PAS FAIRE !

- ✓ **Oublier de préparer ses commentaires ;**
- ✓ **Commencer la démonstration sans tester à nouveau le bon fonctionnement de la sonorisation.**

5. EXEMPLE D'UN DEROULEMENT DE DEMONSTRATION SUR BOVINS (durée totale : 45 minutes)

Séquence	Action réalisée	Message à faire passer par le démonstrateur	Illustration
1	En zone 1, le démonstrateur approche les animaux sans chien	<ul style="list-style-type: none"> • Avant d'utiliser un chien, l'éleveur doit avoir certaines connaissances concernant le comportement des animaux pour les approcher en toute sécurité. • Avant d'envoyer le chien au troupeau, il est utile de s'approcher sans le chien pour détecter d'éventuelles anomalies (boiteries...) 	
2	En zone 1, le démonstrateur regroupe les animaux avec le chien expérimenté	<ul style="list-style-type: none"> • Le chien permet de regrouper et de contenir les animaux → moins de pénibilité et plus de sécurité pour l'éleveur 	
3	Le démonstrateur conduit les animaux de la zone 1 à la zone 2 avec le chien expérimenté	<ul style="list-style-type: none"> • Le chien permet de déplacer les animaux en gardant la cohésion du troupeau • L'éleveur ouvre la voie et le chien pousse → sécurité pour des tiers, par exemple lorsque l'on arrive à un carrefour 	
4	En zone 3, le démonstrateur enferme les animaux dans l'enclos	<ul style="list-style-type: none"> • Le chien permet de faire entrer un troupeau dans un parc (en récupérant les bêtes échappées) et de contenir les bêtes au fond pendant que l'éleveur referme l'enclos → sécurité pour l'éleveur. 	
Le chien expérimenté est mis sur le côté et le jeune chien est appelé			
5	Le long de la clôture côté public, le démonstrateur présente le jeune chien et évoque la période d'éducation	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles d'acquisition d'un chiot/chien • Les clés de réussite de la période d'éducation (période où l'on apprend au chien à apprendre) : montrer des exercices d'éducation (marche-arrêt au pied, avec et sans laisse...) 	

6	En zone 3, le démonstrateur évoque la période de dressage du jeune chien	<ul style="list-style-type: none"> • Les clés de la réussite de la période de dressage (période où l'on apprend au chien son futur travail sur les animaux) : montrer des exercices de dressage (encerclement autour du filet, travail sur les animaux dans le filet) 	
Le jeune chien est écarté et le chien expérimenté est rappelé			
7	Le démonstrateur reste en zone 3, ouvre l'enclos, demande au chien expérimenté de conduire les animaux de la zone 3 à la zone 4 jusque dans le parc d'attente	<ul style="list-style-type: none"> • Lors de l'ouverture de l'enclos, le chien permet de repousser les animaux, de les écarter de l'éleveur → un protecteur qui sécurise l'éleveur • Le chien permet de regrouper et de contenir les animaux sortis de l'enclos, à distance → le chien facilite le travail de l'éleveur en « prolongeant son bras » • A distance, le chien permet de déplacer les animaux en gardant la cohésion du troupeau • Le chien permet de faire entrer les animaux dans un parc de contention 	  
8	En zone 4, le démonstrateur fait passer les animaux dans le parc d'attente et le couloir mobile	<ul style="list-style-type: none"> • Le chien facilite les opérations nécessitant du matériel de contention (soins vétérinaires, parages, écornages, pesées, tris...) 	
9	Le démonstrateur conduit les animaux de la zone 4 à la zone 5	<ul style="list-style-type: none"> • Le chien permet de déplacer les animaux en gardant la cohésion du troupeau • L'éleveur ouvre la voie et le chien pousse → sécurité pour des tiers, par exemple lorsque l'on arrive à un carrefour 	
10	En zone 5, le démonstrateur embarque les animaux dans une bétailière	<ul style="list-style-type: none"> • Le chien facilite l'embarquement dans une bétailière 	